P&V ASSUREURS MAIS HUMAINS AVANT TOUT.

2 novembre 2026

ZAP

Chaque semaine, votre newsletter remplie d'infos





Willbroker en pratique : webinaire supplémentaire le 2 décembre

À l'heure actuelle, tous les dossiers ne sont pas encore introduits via la plateforme Willbroker. C'est pourquoi nous organisons un webinaire supplémentaire destiné à toutes les personnes du réseau qui travaillent avec Willbroker.

Découvrez ce webinaire et inscrivez-vous >

Assurance accidents du travail revisitée

À partir du 23 novembre 2026, notre assurance accidents du travail évolue considérablement. Nous renforçons notre protection avec des garanties complémentaires supplémentaires, qui viennent s'ajouter à la couverture légale, et ce, sans surprime.

Découvrez ce webinaire >

BUSINESS SCHOOL



Forte diminution du tarif décès

Nous avons réduit considérablement les tarifs de nos assurances décès stand-alone, rendant ainsi plus accessible à un groupe encore plus large de clients, une protection financière toujours plus essentielle.

Pourquoi est-ce si important ? >

Une offre de fonds plus claire

La répartition des risques est essentielle pour construire des portefeuilles plus équilibrés. Nous appliquons ce principe à notre offre de fonds de la branche 23. Nous renforçons ainsi notre offre de manière ciblée dans les différents piliers.

En savoir plus >





Envoi du nouveau relevé annuel de pension

À partir de 2026, les assurés disposant d'une pension complémentaire recevront chaque année un nouveau relevé de pension uniforme, établi par Sigedis. En décembre, nous transmettrons ce relevé de pension aux clients P&V que Sigedis n'a pas pu joindre.

Qu'est-ce que cela signifie pour vos clients ? >

Indépendants à titre complémentaire en portefeuille ? Appelez-les, c'est le moment !

Plus de 350 000 Belges sont indépendants à titre complémentaire. Avec les nouvelles règles relatives à la PLCI, une grande partie d'entre eux peut désormais aussi en bénéficier.

En savoir plus >



TIP

Suivez les **cours des fonds** et les **indices** consommation santé.

Suivez-nous sur

Rue Royale 151 - 1210 Bruxelles
Entreprise d'assurance agréée sous le code 0058
TVA BE 0402 236 531 - RPM Bruxelles
IBAN BE75 0689 4521 8951 - BIC GKCCBEBB

www.pv.be **info@pv.be**

Mentions légales **Politique de confidentialité** **Pourquoi recevez-vous cet e-mail ?**

P&V est une marque de P&V Assurances sc